Envoyé en préfecture le 15/09/2026
Reçu en préfecture le 15/09/2026
Publié le
ID : 035-213502719-20260827-2026082757COMMU-DE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE

St Georges de Reintembault

ARRONDISSEMENT DE FOUGÈRES-VITRÉ

COMMUNE DE SAINT-GEORGES-DE-REINTEMBAULT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mil vingt six, le vingt-sept août à vingt heures quinze minutes, le Conseil Municipal, légalement convoqué par convocation en date du 21 août 2026 et affichée à la porte de la Mairie, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Madame Rosi BORDET, Maire.

Nombre de membres :
- En exercice : 19
- Présents : 15.
  - Votants : 19
  - Pour : 19
  - Contre :0
  - Abstention : 0

Etaient présents (P), absents (A), excusés (E), représentés (R)
Mesdames et Messieurs :

❖

BORDET Rosi	P	FOUGERES Stéphane	P
ROSSIGNOL Séverine	P	GUERAULT Samuel	R
GROUSSARD Marylène	P	CHIQUERILLE Catherine	P
LODE Paul	P	LE CONNIAT Michel	P
DAUGUET Christèle	P	DOUARD Nathalie	P
MOUBECHE Patricia	P	BAILLEUL Julien	P
BERTIN Pauline	P	JACQUOT Vincent	P
GUERIN Benoît	R	PHILIPPEAUX Nelly	R
MIGNOT Victor	P	HOCHET Lyna	R
GENNEVÉE Rémy	P		

Avaient donné pouvoir :

Mandant	Mandataire	Procuration pour
GUERAULT Samuel	*ROSSIGNOL Séverine*	*Pour l'ensemble de la séance*
GUERIN Benoit	*DAUGUET Christèle*	*Id*
HOCHET Lyna	*GENEVÉE Rémy*	*Id*
PHILIPPEAUX Nelly	*MIGNOT Victor*	*Id*

Conformément à l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), M. Rémy GENNEVÉE a été désigné secrétaire de séance.

Envoyé en préfecture le 15/09/2026
Reçu en préfecture le 15/09/2026
Publié le
ID : 035-213502719-20260827-2026082757COMMU-DE

Délibération 2026.08.27.57

Création commissions municipales et désignation des membres

Vu l'article L. 2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu l'article L. 2121-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu la délibération de la commune n° 2026.04.07.04 du 7 avril 2026 constituant les commissions municipales,
Vu le courrier de la Préfecture d'Ille et Vilaine du 23 juin 2026 sollicitant la commune pour le retrait de la délibération susvisée,
Vu le jugement de la Cour Administrative d'appel de Bordeaux du 3 mai 2011, commune de Laurière, n°10BX01738,

Madame le Maire informe l'assemblée que lors de la séance du 7 avril 2026, le conseil municipal avait désigné le vice-président pour chaque commission ou un suppléant. Il apparaît que cette prérogative n'est pas dévolue au conseil municipal mais à la commission lors de sa première réunion.
Madame le Maire propose que cette délibération soit retirée et propose de constituer les commissions municipales et d'en désigner les membres,
Madame le Maire propose de ne pas procéder au vote à bulletin secret,
Madame le Maire informe que les commissions créées à l'initiative du conseil municipal doivent être composées de façon à respecter le principe de la représentation proportionnelle,
Madame le Maire propose au Conseil Municipal de constituer les commissions municipales ci-dessous et d'en élire les membres en respectant le principe de la représentation proportionnelle :

A - Commission : « Pilotage stratégique et engagement pour l'avenir de la commune » dans laquelle les domaines suivants seront traités : 10 membres
- Finances et prospective budgétaire
- Affaires scolaires
- Commande publique
- Ressources Humaines
- Relations institutionnelles et intercommunalité

B - Commission « Aménager, sécuriser et préparer le cadre de vie de demain » dans laquelle les domaines suivants seront traités : 10 membres
- Urbanisme et planification
- Bâtiments communaux
- Voirie et réseaux
- Mobilités
- Sécurité

C - Commission « Faire vivre notre commune et accompagner son dynamisme » dans laquelle les domaines suivants seront traités : 10 membres
- Affaires générales
- Vie économique et commerce
- Communication
- Modernisation et services à la population

D - Commission « Soutenir les initiatives locales et accompagner la transition » dans laquelle les domaines suivants seront traités :10 membres
- Vie associatives et citoyenneté
- Jeunesse : petite enfance et CMJ
- Sports

Envoyé en préfecture le 15/09/2026
Reçu en préfecture le 15/09/2026
Publié le
ID : 035-213502719-20260827-2026082757COMMU-DE

- Environnement, Espaces verts et embellissements
- Ruralité

E - Commission « Prendre soin de chacun, renforcer le lien social et valoriser notre patrimoine » dans laquelle les domaines suivants seront traités : 10 membres
- Famille et solidarités
- Santé
- Culture et patrimoine
- Tourisme
- Devoirs mémoriels

Considérant que le Maire est président de droit des commissions municipales, mais qu'un vice-président peut être désigné par la commission lors de sa première réunion, qui pourra convoquer ou présider la commission en cas d'empêchement du président,

Le Conseil Municipal,

Vu l'exposé de Madame le Maire,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **DECIDE de retirer la délibération n°2026.04.07.04 du 7 avril 2026,**
- **DECIDE de constituer les commissions suivantes :**
- **A - « Pilotage stratégique et engagement pour l'avenir de la commune » qui traitera les sujets suivants :**
- **Finances et prospective budgétaire**
- **Affaires scolaires**
- **Commande publique**
- **Ressources Humaines**
- **Relations institutionnelles et intercommunalité**

et qui sera composée de 10 membres.

B - « Aménager, sécuriser et préparer le cadre de vie de demain » qui traitera les sujets suivants :
- **Urbanisme et planification**
- **Bâtiments communaux**
- **Voirie et réseaux**
- **Mobilités**
- **Sécurité**

et qui sera composée de 10 membres.

C - « Faire vivre notre commune et accompagner son dynamisme » qui traitera les sujets suivants :
- **Affaires générales**
- **Vie économique et commerce**
- **Communication**
- **Modernisation et services à la population**

et qui sera composée de 10 membres.

D - « Soutenir les initiatives locales et accompagner la transition » qui traitera des sujets suivants :
- **- Vie associatives et citoyenneté**
- **- Jeunesse : petite enfance et CMJ**
- **- Sports**
- **- Environnement, Espaces verts et embellissements**
- **- Ruralité**

Envoyé en préfecture le 15/09/2026
Reçu en préfecture le 15/09/2026
Publié le
ID : 035-213502719-20260827-2026082757COMMU-DE

et qui sera composée de 10 membres
E - « Prendre soin de chacun, renforcer le lien social et valoriser notre patrimoine »
qui traitera les sujets suivants :
- Famille et solidarités
- Santé
- Culture et patrimoine
- Tourisme
- Devoirs mémoriels
et qui sera composée de 10 membres.
- DECIDE de ne pas procéder au vote à bulletin secret,
- DECIDE de désigner les membres du conseil municipal suivants dans les commissions suivantes :

A - Commission : « Pilotage stratégique et engagement pour l'avenir de la commune »
1) Stéphane FOUGERES
2) Séverine ROSSIGNOL
3) Samuel GUERAULT
4) Paul LODE
5) Patricia MOUBECHE
6) Julien BAILLEUL
7) Pauline BERTIN
8) Victor MIGNOT
9) Lyna HOCHET
10) Rémy GENNEVEE

B - Commission « Aménager, sécuriser et préparer le cadre de vie de demain »
1) Stéphane FOUGERES
2) Séverine ROSSIGNOL
3) Samuel GUERAULT
4) Paul LODE
5) Michel LE CONNIAT
6) Julien BAILLEUL
7) Benoît GUERIN
8) Victor MIGNOT
9) Nelly PHILIPPEAUX
10) Rémy GENNEVEE

C - Commission « Faire vivre notre commune et accompagner son dynamisme
1) Séverine ROSSIGNOL
2) Samuel GUERAULT
3) Christèle DAUGUET
4) Nathalie DOUARD
5) Patricia MOUBECHE
6) Vincent JACQUOT
7) Benoît GUERIN
8) Victor MIGNOT
9) Lyna HOCHET
10) Rémy GENNEVEE

D - Commission « Soutenir les initiatives locales et accompagner la transition »
1) Stéphane FOUGERES
2) Samuel GUERAULT
3) Catherine CHIQUERILLE
4) Patricia MOUBECHE
5) Julien BAILLEUL

Envoyé en préfecture le 15/09/2026
Reçu en préfecture le 15/09/2026
Publié le
ID : 035-213502719-20260827-2026082757COMMU-DE

6) Pauline BERTIN
7) Vincent JACQUOT
8) Victor MIGNOT
9) Nelly PHILIPPEAUX
10) Rémy GENNEVEE

E - Commission « Prendre soin de chacun, renforcer le lien social et valoriser notre patrimoine »

1) Marylène GROUSSARD
2) Catherine CHIQUERILLE
3) Paul LODE
4) Michel LE CONNIAT
5) Christèle DAUGUET
6) Nathalie DOUARD
7) Patricia MOUBECHE
8) Victor MIGNOT
9) Nelly PHILIPPEAUX
10) Rémy GENNEVEE

Pour extrait certifié conforme,
le registre dûment signé,
Le Maire,

Rosi BORDET

Pour le Maire empêché
L'Adjoint

S. FOUGERES

MAIRIE DE ST-GEORGES-DE-REINTEMBAULT (Ille-et-Vilaine)